L'Ouest-Eclair

DIRECTEUR POLITIQUE
Emmanuel DESGRÉES DU LOU

JOURNAL REPUBLICAIN QUOTIDIEN

FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

* * *

ANNONCES : Elles sont reçues dans nos Bureaux : A RENNES 38, Rue du Pré-Botté A PARIS 10, Bd Montmartre et dans toutes les Agences de Publicité

LUNDI 11 JUIN 1923 S. Barnabé

ABONNEMENTS : Un an... 45 fr. Six mois. 24 f. Trois mois 13 f. Un mois. 4 f. 50 On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

24e ANNÉE — N° 7.910 — 15 CENTIMES

TÉLÉPHONE : Administration : 1.67 — Rédaction : 2.46, 2.68
Adresse Télégraphique : OUCLAIR-RENNES

Les causes de la disparition de l'Union navale paritaire

J'ai reçu de M. Rivelli, secrétaire de la Fédération nationale des Syndicats maritimes, la lettre suivante :

MONSIEUR,

J'ai lu votre article intitulé « La Fin de l'Union Paritaire » paru dans *l'Ouest-Eclair* du 23 avril dernier. Je ne doute pas que vous l'ayez écrit de bonne foi, mais permettez-moi de vous dire et de vous affirmer qu'il est plein d'inexactitudes quant aux causes qui ont amené la dissolution de l'Union Navale Paritaire et qu'il a étrangement déplacé les responsabilités de cette dissolution.

Je n'essayerai pas, monsieur, de le prouver dans cette lettre car cela me demanderait un temps très long dont je ne dispose pas, mais je vous envoie ci-joints deux exemplaires de la brochure que la Fédération vient d'éditer en vous priant de la lire très attentivement. Elle vous permettra de vous faire une saine opinion de l'action de paix industrielle et corporative que ma Fédération et moi-même plus particulièrement avons menée depuis la déclaration de la guerre jusqu'à ces temps derniers.

Sur mon honneur de marin, je vous déclare que cette brochure est l'exposé loyal mais très étriqué de ce qui s'est passé durant cette période et je suis profondément convaincu, étant donné votre qualité de marin, que vous comprendrez qu'il ne nous était plus possible de collaborer dans une organisation où l'une des parties ne répondait plus à l'esprit qui avait dirigé sa constitution.

Permettez-moi, en outre, de vous dire toute la joie que j'éprouve de ne point ressembler à M. Havelock Wilson, que sans doute vous ne connaissez que par la Presse tendancieuse et intéressée, et de ne pas posséder son état d'âme. J'ai été son collaborateur dans la Fédération Internationale des marins, collaborateur amicalement dévoué, jusqu'au jour où Me Havelock Wilson a sacrifié les principes généraux de solidarité internationale des gens de mer à son nationalisme exacerbé.

Si M. Havelock Wilson avait été aussi loyal que moi-même et s'il avait senti combien son pays se devait de suivre l'exemple de la France mutilée et ruinée par la guerre en accordant à ses marins la loi de huit heures à bord, nous serions encore côte à côte et ensemble nous aurions pu faire internationaliser cette loi de huit heures que les aspirations des travailleurs de la mer recherchent en vain.

Laissz-moi ajouter que je n'accepte pas pour mon compte l'accusation que vous portez contre les dirigeants de nos Fédérations nationales françaises d'avoir des visées politiques. J'ai cette supériorité sur Havelock Wilson, que vous me donnez pour exemple, de n'avoir jamais recherché un mandat politique quelconque, tandis qu'il a été pendant une vingtaine d'années, membre de la Chambre des Communes et a été heureusement battu tout dernièrement par un candidat travailliste, ce qui prouve que Monsieur Havelock Wilson n'avait pas la sympathie de ses compatriotes aussi vite que la vôtre.

Veuillez tenir la brochure et sa lettre d'envoi comme une invitation respectueuse à formuler les observations qu'elle vous aura suggérées, et croyez, monsieur, à l'expression de mes salutations respectueuses.

A. RIVELLI

Comme on vient de le voir, M. Rivelli m'affirme que mon article du 23 avril dernier est plein d'inexactitudes quant aux causes qui ont amené la dissolution de l'*Union navale paritaire*, et qu'il a étrangement déplacé les responsabilités de cette dissolution.

Mais au lieu de me le prouver dans sa lettre, M. Rivelli me déclare qu'il n'essaiera même pas de le faire, car cela lui demanderait un temps très long dont il ne dispose pas, et il m'envoie deux exemplaires d'une brochure éditée par la Fédération nationale des Syndicats maritimes en m'invitant à formuler les observations que sa lecture m'aura suggérées.

Cette brochure, qui a pour titre : « Pages d'histoire maritime commerciale », est assez longue à lire, et j'aurais pu répondre à M. Rivelli que le temps dont je disposais ne me permettait pas de le faire.

Mais j'ai préféré m'imposer cette tâche dans l'espoir d'y trouver matière à réformer mon jugement sur les causes de la dissolution de l'Union navale paritaire et les responsabilités de cette dissolution, puisque c'est là le fond même du débat. Or, je suis obligé de reconnaître que la brochure de la Fédération nationale, est absolument muette à ce sujet. Avec de longues considérations sur les rapports passés entre employeurs et employés maritimes, sur le rôle patriotique des gens de mer pendant la guerre (rôle que nul ne conteste) avec un historique de la création de l'Union navale paritaire lequel, assez paradoxalement, de la part de ceux qui ont le plus contribué à sa mort, met en relief les bienfaits de la paix industrielle que cette Union a réalisés jusqu'en septembre 1922, la brochure est remplie surtout de la correspondance échangée entre la Fédération nationale, le Comité central des Armateurs de France et le sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande au sujet de la révision des salaires. Elle établit clairement où veut en venir la Fédération. D'ailleurs, de cette correspondance, j'en ai dit assez précédemment pour montrer que la Fédération entend imposer cette révision par une procédure illégale et caduque, ne correspondant pas à des relations normales entre employeurs et employés. C'est M. Rio, lui-même, qui est obligé de dire à M. Rivelli que sa lettre aux Armateurs « est pleine d'un esprit de méfiance, d'amertume, parfois au moins injustifiée. Il y souffle un esprit de revanche, un esprit de guerre contre lequel je ne saurais trop m'élever... »

Je comprends, plus que jamais, qu'avec un pareil esprit, il ne soit plus possible à la Fédération des syndicats maritimes de collaborer à l'œuvre de paix sociale que représentait l'Union navale paritaire, et que son dernier mot soit celui-ci, en parlant de la réponse que feront les gens de mer à la « provocation intolérable » des armateurs : « Ils y répondront... avec les moyens légaux qu'ils possèdent, dans la mesure de leurs forces matérielles, et iront jusqu'à la grève générale ou partielle, ou simplement perlée, s'ils sont injustement livrés à leur sort. »

Mais la lettre que m'adresse M. Rivelli est pleine de la joie qu'il éprouve de ne pas ressembler à M. Havelock Wilson. Cela aussi, je le comprends très bien. Il ne peut, en effet, y avoir rien de commun entre lui et l'homme qui reconnaît loyalement que les aspirations et les revendications des gens de mer sont dominées actuellement par les circonstances économiques, et que devant la précarité de la situation des compagnies d'armement qui se manifeste au grand jour, par l'écroulement des dividendes, les liquidations et les faillites, la question des huit heures et celle de l'augmentation des salaires ne peuvent pas être posées.

M. Rivelli prétend résoudre ces questions internationales par des grèves nationales. J'espère que quand l'heure viendra il ne sera pas suivi par la majorité saine de nos inscrits. Il termine sa lettre en me disant qu'il n'accepte pas pour son compte l'accusation que je porte contre les dirigeants de nos Fédérations nationales françaises d'avoir des visées politiques. Je lui en donne acte très volontiers. Mais tous les dirigeants sont-ils à l'abri de ce soupçon de visées politiques ? M. Mas, avec qui M. Rivelli a lié partie pour la dissolution de l'Union navale paritaire, n'était-il pas entré dans le cabinet de M. Rio dans l'idée bien arrêtée de rehausser ainsi, aux élections prochaines, son titre de Président de la Fédération des Capitaines au long cours ? Ses manœuvres politiques ont prématurément trahi son ambition. Mais j'avais bien quelque raison d'y faire allusion, en souhaitant que les Fédérations maritimes choisissent mieux, à l'avenir, ceux qui président à leurs destinées.

Henry LAURIER
Commissaire en chef de la marine E. R.

LA SITUATION
NOUVELLE PHASE

On sait qu'à Rome et à Londres, la note dérisoire et cynique des Allemands a paru fort naturelle; les milieux politiques anglais et italiens interprètent avec optimisme ce que dit cette note, et surtout ce qu'elle ne dit pas. Ceux qui méconnaissent volontairement la mentalité allemande considèrent, par exemple, que le Reich renonce à la résistance passive, c'est l'insurrection contre le traité.

Nous ne pouvons tout de même pas admettre que l'Allemagne s'insurge contre le traité, et nous ne pouvons pas accepter que l'Angleterre et l'Italie se résignent à absoudre les infractions.

Le respect des traités, la loyauté des contrats, la probité financière, voilà les points sur lesquels les Alliés doivent être d'accord avant d'entrer en conversation commune avec les Allemands. Les Anglais n'ont pas voulu agir avec nous; ils veulent bien parler avec nous, mais si le gouvernement britannique intervient pour protéger le débiteur déloyal contre le créancier patient et dupé, nous n'avons pas besoin de son concours.

M. Baldwin, jouant le rôle d'arbitre, alors qu'il est partie, comme créancier et comme vainqueur de l'Allemagne, propose un armistice dans la Ruhr. Le mot est vraiment choquant. M. Baldwin n'a aucunement le pouvoir d'arrêter notre légitime contrainte; mais son influence peut s'exercer heureusement sur les Allemands s'il sait leur conseiller de ne plus résister, ni passivement, ni activement, de désarmer réellement, de ne plus dissimuler les ressources destinées aux réparations et de respecter le traité de Versailles.

Au moment de la victoire, l'idéologie et l'habileté calculatrice des Anglo-Saxons nous empêchèrent de gagner réellement la guerre en infligeant aux Allemands épuisés et vaincus la plus grande humiliation et la plus grande défaite de leur histoire. Au moment où nous tâchons de gagner péniblement la paix, d'autres Anglo-Saxons parlent d'intervenir pour protéger l'Allemagne, puissante industriellement, contre l'exercice de notre droit aux réparations.

Ces réparations, par nos sacrifices, nous avons pu en réaliser la plus grande part. L'Allemagne, qui est plus riche que nous et que la guerre a laissée intacte, doit s'acquitter et nous rembourser.

Qui interviendrait au secours de son hypocrisie et de sa déloyauté offenserait la morale et violerait le droit. Mais rien ne détournera la France de son but.

P.-O. DOLBERT.

UNE ROUTE POUR AUTOMOBILES

PARIS, 10 juin. — En vue des Jeux Olympiques qui doivent avoir lieu l'an prochain, M. Fernand Laurent, conseiller municipal de Paris, va demander à ses collègues d'inviter l'administration à mettre à l'étude la création d'une route, spécialement réservée aux automobiles, entre Paris et le stade de Colombes, comportant deux pistes, l'une pour l'aller, l'autre pour le retour, afin d'éviter les causes d'accidents.

Le terrorisme rouge en Espagne

De Barcelone, il tend à gagner tout le territoire espagnol

MADRID, 10 juin. — Le Gouvernement va déposer un projet de loi contre le terrorisme afin de permettre de désarmer les factions syndicalistes de Barcelone. Le terrorisme y est en effet plus que jamais maître de la rue et tend à s'étendre au reste de l'Espagne.

Chaque jour, grandit la liste des crimes terroristes qui se comptent par centaines depuis deux ou trois ans. Patrons, ouvriers, avocats, chefs syndicalistes, gouverneurs civils, un premier ministre M. Dato et enfin un cardinal archevêque figurent dans cette liste.

La justice, intimidée, ne sévit pas. Les assassins du directeur des hauts-fourneaux de Bilbao ont été acquittés ces jours derniers. Deux des assassins présumés de M. Dato, dont l'un a avoué sa participation au crime, il y a six mois, attendent encore leur jugement dans une prison de Madrid.

Violents incidents à Barcelone

BARCELONE, 10 juin. — La situation s'aggrave tous les jours.

Hier, les obsèques du patron charretier, membre de la milice provinciale dénommée Somaten, assassiné à Barcelone par un groupe de syndicalistes rouges, ont donné lieu à des manifestations violentes.

Le deuil était conduit notamment par le commandant du Somaten, les principales personnalités de la Mancomunidad catalane, et le capitaine général de la région. Le gouverneur civil a été hué et sifflé à plusieurs reprises par une nombreuse assistance, parmi laquelle se trouvaient cinq à six mille membres du Somaten.

Ce n'est pas sans difficulté que le gouverneur est parvenu à regagner son automobile et à rentrer. Les manifestants auraient à un moment donné saisi violemment le gouverneur par le revers de son habit et lui auraient dit qu'ils ne sauraient admettre sa présence à cet enterrement.

PIERRE LOTI EST MORT

Malade depuis longtemps, il est allé finir ses jours au pays basque

HENDAYE, 10 juin. — M. Pierre Loti, de l'Académie Française, s'est éteint doucement aujourd'hui dimanche, dans sa maison d'Hendaye, entouré de ses enfants et de quelques amis intimes.

Il était arrivé à Hendaye mardi dernier, profitant d'une légère amélioration dans son état pour venir revoir le pays basque qu'il aimait beaucoup. Il sera inhumé dans la tombe qu'il s'était préparée à l'île d'Oléron.

***

Louis-Marie-Julien Viaud, dit Pierre Loti, était né à Rochefort le 14 janvier 1850. Il était capitaine de vaisseau en retraite, car il accomplit dans la marine une honorable carrière et c'est au cours de ses croisières qu'il récolta tout ce qu'il y a de meilleur dans la composition de son œuvre littéraire. Ses principaux ouvrages sont : *Aziyadé*, *Le Mariage de Loti*, *Rarahu*, *Madame Chrysanthème*, *Mon frère Yves*, *Pêcheur d'Islande*, *Les Désenchantées* et *Les Suprêmes Visions d'Orient*. Il succéda en 1892 à l'Académie Française au fauteuil d'Octave Feuillet.

Il avait été fait grand'croix de la Légion d'Honneur en 1922. Malade depuis quelque temps, il s'était retiré à Rochefort et son état s'était très aggravé les temps derniers.

C'est une des grandes gloires littéraires contemporaines qui disparaît. Pierre Loti, qui était un écrivain délicat et dont on a dit que ses livres contiennent les plus belles descriptions de la langue française, a réussi, ce qui est une force géniale, à s'imposer aux masses les plus éloignées de la finesse littéraire : Son œuvre est populaire ; et la Bretagne surtout, pays des marins dont il fut l'historien et le poète, sera douloureusement frappée par cette mort.

Un des traits caractéristiques de son existence publique, ce fut, si l'on peut dire, sa « turcophilie » Jusqu'aux derniers moments de sa vie ce patriote tenace quand il s'agissait de ses amities qui étaient raisonnées, conserva toujours pour les Turcs une sympathie intransigeante, partageant en cela le point de vue de son collègue Claude Farrère en marine et en littérature et au cours même de la maladie qui vient de l'emporter, il trouvait encore la force de tendre le poing vers l'Angleterre dont l'attitude en Orient le faisait sursauter.

Deux adjudants français assassinés dans la Ruhr

DORTMUND, 10 juin.— Hier soir, vers 22 h. 30, au cours d'une rixe dans les rues de Dortmund, deux adjudants du 149e d'infanterie ont été tués à coups de revolver par un groupe de trois civils allemands.

Un des adjudants a été tué sur le coup d'une balle dans la tête ; l'autre n'a survécu que quelques instants à ses blessures. L'alerte a été donnée au poste français le plus voisin par des civils allemands qui avaient assisté de loin à la scène et qui sont venus prévenir immédiatement les autorités d'occupation et donner le signalement des assassins. Une enquête est ouverte par l'autorité militaire.

Les services de la Sûreté ont procédé ce matin, dans les milieux nationalistes, à de nombreuses perquisitions dont le résultat n'est pas encore connu.

Un drame épouvantable à Evron

Au cours d'une querelle, le père et la mère se noient sous les yeux de leur fillette

LAVAL, 10 juin. — (*De notre correspondant particulier*). — Succinctement, dans ses dernières éditions, l'*Ouest-Eclair* a relaté hier un drame qui semble être une conséquence de la neurasthénie, et qui a plongé dans une légitime consternation deux très honorables familles de Néau et d'Evron.

Les époux Delée Eugène, 35 ans, né à Saint-Christophe du Luat, et sa femme née Eugénie Legendre, 33 ans, appartenant à l'une des familles les plus considérées d'Evron, avaient exploité avant la guerre la ferme de la Goupillère, sise en la commune de Néau.

Eugène Delée, mobilisé, fut très longtemps l'ordonnance d'un officier de cavalerie lourde. Les uns prétendent qu'à la suite de blessures et d'une atteinte grave des gaz asphyxiants, — il était pensionné de guerre — les autres le contestent. Toujours est-il que le docteur Chevallier, médecin à Evron, l'aurait reconnu depuis sa rentrée au foyer, atteint de tuberculose rénale et lui aurait conseillé de se faire opérer au Mans ou à Laval. Le ménage vivait, semblait-il, en bonne intelligence et Mme Delée soignait, dit-on, son mari avec un dévouement d'autant plus grand, que, de leur union, était née une ravissante fillette que tous les deux adoraient.

Folie ou crime

Malgré nous, nous voici obligés d'entrer dans des détails diversement commentés à Evron et à Néau. Les deux familles seraient, paraît-il, divisées par des questions d'intérêts.

Ce qu'il y a de certain, c'est que vendredi, dans la soirée, Eugène Delée laissait brusquement son travail de fenaison, en disant à l'un de ses domestiques qu'il venait de se blesser au genoux, et qu'il allait se faire soigner par sa femme.

Il revenait donc, vers 17 heures, à la Baillée, ferme exploitée par les deux époux, depuis le mois d'avril seulement, et située à 5 kilomètres d'Evron.

Mme Delée avait préparé une collation qu'elle s'apprêtait à porter aux travailleurs. Leur fille unique, Estelle, âgée de 5 ans environ, jouait dans la cour.

Que se passa-t-il ?

Dans la mare

S'il faut en croire cette mignonne fillette, d'une intelligence bien au-dessus de son âge, il y eut entre son père et sa mère une courte explication, au cours de laquelle la maman « pigna ». Puis le neurasthénique aurait pris sa femme dans ses bras, il l'aurait transportée dans la mare, située à une dizaine de mètres environ, et tous les deux disparurent dans l'eau fangeuse, où s'abreuvent les animaux de basse-cour de la ferme.

Epouvantée, l'enfant courut du côté de la prairie où fanait son grand-père, M. Legendre, avec le domestique Lambert, en criant que son père et sa mère venaient de tomber dans le « doué ».

Les deux hommes accoururent, et comme l'eau était devenue d'autant plus bourbeuse que la femme avait dû se débattre sous l'étreinte du mari, ils ne distinguèrent rien tout d'abord.

Le domestique, voyant enfin une jambe sortir de l'eau, tira dessus et finit par sortir de la mare le corps de Mme Delee. Elle vivait encore, mais l'absorption de cette fange avait déterminé l'asphyxie et, malgré les soins qui lui furent prodigués par les deux hommes, la malheureuse succomba presqu'aussitôt.

Quant au mari, on ne jugea pas à propos de le retirer tout de suite. Il était toujours dans la mare lorsque les gendarmes d'Evron prévenus au plus vite arrivèrent pour les constatations d'usage, avec le docteur Chevallier.

Notre enquête à Evron

Quand, dans une telle affaire, il n'y a eu pour témoin qu'une malheureuse fillette de cinq ans, les opinions sont partagées. On parle même d'un double suicide possible. Hélas ! une mère, devant une aussi ravissante enfant, peut-elle, de sang-froid, avoir le triste courage de s'en séparer si affreusement ?

Nous avons pu voir la petite orpheline, recueillie à la propriété du Boulay, appartenant à son grand-père bisaïeul, M. Léon Blanche. Une charmante jeune fille, Mlle Colombu, étudiante en médecine à Paris, en vacances à Evron, essayait, par les attentions les plus touchantes et les plus délicates de faire oublier à l'enfant la vision horrible du drame qui la rendait orpheline.

Les traces de la lutte

Mlle Colombu et M. Fouillet, agent d'assurances, bien connu à Evron, nous ont affirmé avoir relevé sur le cadavre de Mme Delée, aux genoux et aux coudes, des éraflures, laissant supposer qu'elle fut traînée à terre, alors que d'autres prétendent que le neurasthénique était incapable d'un tel fait.

Le domestique Lambert aurait également constaté, lorsqu'il retira le corps de Mme Delée, que son mari la tenait couchée sous lui. Or, la mare est peu profonde et il semble que s'il avait voulu la sauver, il aurait suffi à Delée de lever la tête de son épouse pour éviter l'asphyxie.

Ce matin lundi, à huit heures et demie, auront lieu, en l'église d'Evron, les obsèques de Mme Delée. Le cadavre de son mari a été transporté à Néau, où il sera inhumé.

Personne ne connaîtra jamais le dernier mot de cette énigme.

G. C.

VOIR EN 2e PAGE :
Daudet, procureur du Roy.

Après le coup d'état à Sofia

La révolution bulgare peut compromettre la cause de la paix en Orient

BORIS, ROI DE BULGARIE, qui vient de s'incliner devant la révolution

PARIS, 10 juin. — Les bourgeois, les intellectuels et les comitadjis qui viennent de réussir en Bulgarie le coup d'Etat que l'on sait, proclament à son de trompe leur amour de la liberté, étouffée, disent-ils, par le dictateur Stamboulisky, prisonnier des communistes.

Ceci est inexact. Arrivé au pouvoir en avril dernier, le gouvernement de M. Stamboulisky réalisait les volontés des masses paysannes, et, loin de s'abandonner à un communisme même mitigé, il avait rétabli l'ordre basé sur la propriété. Il avait traduit en jugement les hommes convaincus d'avoir voulu la guerre. Il avait obtenu des Alliés une forte réduction de l'indemnité stipulée au traité de Neuilly. Il avait supprimé le service militaire. Enfin, désirant vivre en paix avec la Serbie d'abord, et ensuite avec toute l'Europe Occidentale, il avait pris des mesures énergiques contre les bandes ultra-nationalistes qui cherchaient chaque jour des incidents et des *casus belli* sur la frontière ouest.

Le parti militaire et ses inspirateurs germanophiles ne pouvaient pardonner à M. Stambouliski cette politique sainement démocratique. Depuis longtemps, ils conspiraient avec les Radoslavoff, les Guechoff, les Daneff, et les conseillers du roi Ferdinand aujourd'hui déchu. Ils ont profité d'une absence du Président du Conseil pour faire leur coup. Ils ont eu l'habileté d'imposer le pouvoir à des hommes personnellement honnêtes et plutôt modérés, comme MM. Zankoff et Molloff ; et ils espèrent, après quelques semaines de camouflage, réaliser enfin leurs rêves d'impérialisme balkanique. Ce sont les Jeunes Turcs de la Bulgarie. Sous couleur d'ordre, de patriotisme et d'union des classes, le parti qui triomphe à cette heure s'inspire d'un nationalisme outrancier, d'une germanophilie active, d'un détestable esprit d'aventure et d'un goût prononcé pour le désordre. Des liens dont on a pu percevoir à Lausanne l'origine et la nature, rattachent d'ailleurs ces comitadjis à Angora et à Moscou.

Mais il n'est pas probable que M. Stamboulisky, dont on connaît le tempérament énergique et hardi, se laisse vaincre sans résistance. Echappé aux factieux, il aura bientôt réuni ses partisans dont le nombre dépasse de beaucoup celui de ses adversaires. Au fond du cœur, le roi Boris n'abandonne certainement pas le premier ministre qui faisait renaître la prospérité sur tout le territoire. Nous prévoyons donc un soulèvement, une insurrection paysanne, et peut-être la guerre civile en Bulgarie. En l'état actuel de l'Orient, on ne peut prévoir encore l'issue de cette lutte. Qui mettra le pied sur les torches qui, du fond de l'Asie aux confins de l'Adriatique, s'allument et s'agitent ? Qui intimidera les incendiaires ? Les grandes puissances occidentales et l'Amérique assureraient, croyons-nous, le maintien de la paix, si elles se montraient fortement unies en face de ceux qui, de Berlin, tiennent les fils et manient les commandes du mécanisme turco-bolcheviste monté contre l'Europe.

L.-A. PAGÈS.

LA CONFIRMATION OFFICIELLE

PARIS, 10 juin. — On a reçu au Quai d'Orsay confirmation des nouvelles publiées par les agences au sujet du coup d'Etat bulgare. Le roi Boris n'a pu qu'accepter les événements accomplis, signer les décrets nommant les nouveaux ministres et prononcer la dissolution du Sobranié.

Où est Stamboulisky ?

PRAGUE, 10 juin. — Selon des nouvelles qui ont été reçues ici, le coup d'Etat de Sofia a été assuré grâce à la coopération du Comité